

Le luxe de la science n'en est pas le trésor. Lorsqu'on fait un livre élémentaire ou dogmatique, on doit se proposer bien moins la grosseur du volume que son utilité.

Tout ce qui est écrit sans nécessité, surtout dans les livres de médecine, est une sorte de larcin fait au temps si précieux des études, et trop souvent c'est un mandat tiré sur la bourse des lecteurs au profit du libraire.

Lorsque l'ouvrage estimé d'un auteur contemporain se distingue par les recherches historiques les plus complètes, si les écrivains qui traitent ensuite le même sujet reproduisent les mêmes citations, il est permis de dire avec justice que ce sont des auteurs qui se complaisent dans l'érudition du plagiat.

CHAPITRE II.

Du principe et de la nature de la Syphilis.

L'expérience est aveugle si elle n'est éclairée par la raison; et la raison trop vague et trop incertaine si elle n'est fondée sur l'expérience.

BAYLE.

Existe-t-il un virus vénérien? Je me suis prononcé pour l'affirmative, et l'examen de cette question me paraît d'autant plus important qu'il est essentiel de ne pas laisser ranger, parmi les erreurs, une vérité long-temps dogmatique, et que doivent perpétuer l'étude et l'expérience des praticiens éclairés et de bonne foi. Quant aux doctrines niant les virus, elles seront combattues un jour, même dans ce qu'elles enseignent d'utile, par des novateurs exclusifs, délaissant les vérités anciennes pour ne s'occuper que du triomphe de leur opinion, d'autant meilleure à leurs yeux qu'elle est plus nouvelle et plus excentrique.

Il existe des virus. Je vais essayer de le prouver :

Comparer deux choses entre elles et saisir leurs différences, c'est démontrer l'existence de l'une et de l'autre; aussi quelques explications sur la théorie des miâmes et des virus me conduiront-elles à déterminer d'une manière précise la différence qui les distingue.

On donne le nom de miasme à des émanations délétères, vaporeuses, dont on ignore la nature, et qui peuvent se répandre dans l'atmosphère.

Les miâmes résultent de la combinaison diversement mo-

différents de tous les corps naturels, et varient selon les causes et les élémens qui se réunissent pour leur donner naissance. Le monde entier est le laboratoire où ils se forment, l'atmosphère en est le récipient. C'est principalement dans l'appareil respiratoire, et sans doute aussi dans le système cutané et les organes digestifs que s'exerce leur fatale influence; d'où résultent la peste, la fièvre jaune, le typhus, le choléra, la scarlatine, la rougeole, etc.

On doit reconnaître deux espèces de miasmes, a dit M. le docteur *Rochoux* (1); les uns sont, à proprement parler, infects; les autres, contagieux ou virulents; après avoir divisé en deux genres les maladies qu'il appelle contagieuses, « les unes, dit-il, ont un germe susceptible de se produire et de se multiplier à la manière des êtres organisés, dont les principales sont la gale, la syphilis, la rage, la variole, le cowpox, la rougeole et la scarlatine; chez les autres, le germe n'existe pas du tout, ou bien, s'il existe, il est faible et il a besoin, pour se perpétuer, d'une foule de conditions accessoires sans lesquelles il ne tarde pas à s'anéantir. Les maladies de ce genre sont les affections appelées autrefois pestilentielle, et désignées de nos jours sous le nom générique de typhus ou maladies typhoïdes. »

M. *Rochoux* a fait une distinction, mais il ne l'a pas complétée, et il ne pouvait pas le faire en donnant la même signification aux mots *miasmes* et *virus*.

M. *Martin Solon*, dans un article sur la contagion, inséré dans l'*Encyclopédie méthodique*, est tombé dans le même inconvénient.

On a dit: « Diviser pour régner. » Je dirai: « Divisez pour comprendre. »

Le mot contagion, dans l'acception qu'il a reçue et qu'on lui donne encore, est un obstacle aux progrès de la médecine.

(1) Dictionnaire de Médecine.

cine. Il sera tel tant qu'on l'appliquera à désigner des maladies essentiellement distinctes.

Le nom de maladies contagieuses ne doit être donné qu'aux affections qui se communiquent par le contact, ainsi que l'exprime la racine du mot, *tangere cum*.

Les maladies qui se communiquent par contagion ont toutes pour principes un virus, corps matériel. C'est principalement par la peau et la partie des membranes muqueuses qui lui est contiguë et qui entre, comme le derme, dans le système de nos organes de relation, que s'établit la copulation morbide des virus.

On a vu plus haut que j'ai placé dans l'ordre des maladies miasmatiques la peste, la scarlatine, la rougeole, etc., et que par-là je les distingue des maladies essentiellement virulentes, telles que la rage, la syphilis, le cowpox, que M. *Rochoux* a réunies dans un genre commun, celui des maladies contagieuses par germe. La variole semble destinée à former l'anneau de transition entre les affections miasmatiques et les maladies contagieuses; car, d'une part, elle se propage incontestablement au moyen de l'influence miasmatique, et d'autre part l'inoculation a mis hors de doute son caractère contagieux.

Les phlegmasies cutanées ne sont pas miasmatiques au même degré que les maladies typhoïdes, c'est à dire qu'elles tiennent le milieu entre celles qui sont dues entièrement à un principe délétère contenu dans l'atmosphère, et celles qui, provenant d'une matière animalisée, ne peuvent se manifester que par voie de contact ou d'inoculation.

On ne saurait donc nier qu'il existe une distinction marquée entre les miasmes et les virus.

Les miasmes, je l'ai déjà dit, sont un effet de tous les élémens délétères que la nature peut réunir pour les produire, et dont l'atmosphère est le véhicule.

Les virus, au contraire, sont dus à un principe animalisé.

L'enveloppe des animaux, ou le système dermoïde et les parties de la membrane muqueuse qui l'avoisinent, et que je voudrais appeler *mucoso-tactiles*, à cause de la faculté de contact qui leur est propre, sont le siège naturel et la voie de communication de toutes les maladies virulentes.

Les virus sont rarement diffusibles, et par conséquent peu susceptibles de se répandre dans l'atmosphère; et, dans les maladies où, comme dans la variole, l'air peut en être chargé, il s'y épuise promptement, comme les choses qui ne sont pas dans la condition naturelle de leur existence.

En un mot, les miasmes naissent de toutes les combinaisons délétères qui peuvent s'opérer dans la nature, tandis que les virus sont toujours le produit d'émanations animales en état d'altération.

Les miasmes n'engendrent que les maladies aiguës, à moins que leur action ne soit permanente et limitée à l'enceinte des localités endémiques et épidémiques. Ils agissent sur l'organisation en s'y introduisant par la respiration, par l'absorption cutanée, et par le tube digestif avec les substances alimentaires. Ils altèrent principalement le sang et les nerfs.

Les virus, excepté celui de la rage, qui réagit aussi sur les systèmes nerveux et sanguin (ce qui tient peut-être à ce qu'il n'est introduit dans l'économie que par une solution de continuité avec effusion de sang), agissent plus généralement sur le système lymphatique; et les maladies qui en sont la suite, à l'exception du cowpox et de la variole, produisent ordinairement des effets consécutifs plus ou moins éloignés de l'invasion de la maladie, et tendent à la chronicité.

Je borne ici ce que j'ai jugé à propos de dire préalablement sur la nature des virus en général; car cette question, surtout à l'égard du virus syphilitique, se présentera fréquemment et sera amplement développée dans le cours de ce

Traité, à mesure que je ferai servir mon opinion à l'interprétation des faits que j'aurai l'occasion de citer.

L'objet de ce chapitre étant d'examiner en particulier le principe et la nature du virus vénérien, je vais me renfermer plus étroitement dans mon sujet et répondre à la question : *D'où vient le virus vénérien et quelle est sa nature?*

J'ai déjà dit que c'était un être animalisé, le produit d'une altération morbide, et, afin qu'on ne me reproche pas de confondre la cause et l'effet, j'établis en principe qu'il peut se développer sans germe préexistant, par le concours de circonstances qui toutes se rattachent à l'état et à l'exercice des fonctions sexuelles.

Personne n'ignore que la membrane muqueuse des organes sexuels sécrète une matière onctueuse qui, chez les personnes qui ne sont pas habituées aux soins d'une toilette de propreté convenable, peut s'épaissir, prendre l'aspect d'un corps grassex et adhérer assez fortement aux parois sur lesquelles elle se fixe. Cette matière acquiert de l'acrimonie en raison de son séjour plus ou moins prolongé, et, devenue cause d'irritation, peut occasionner des suintemens et des excoriations, même chez les personnes les plus chastes. Eh bien, cette humeur peut devenir un des éléments du virus vénérien.

Qu'une personne, dans cet état, cohabite avec une autre personne propre, la sensibilité des surfaces muqueuses en sera modifiée, en raison de l'action plus ou moins vive et répétée du coït et de la part séminale que chacun y apportera.

Si on se représente maintenant deux personnes également malpropres, et que la femme soit en outre sujette à un écoulement leucorrhéique, ou bien qu'elle soit à la veille, au moment ou après l'évacuation mensuelle; ou si, accouchée depuis peu de temps, l'écoulement des lochies

existe encore, l'action abusive des plaisirs de l'amour dans de telles circonstances ne sera-t-elle pas suivie, dans une infinité de cas, d'accidens syphilitiques qui, selon le sens littéral du mot *syphilis*, seront l'effet inévitable d'un amour impur? Il me semble qu'il ne faut avoir que du bon sens pour répondre affirmativement à cette question.

Ne serait-ce que pour les corps inertes ou inorganiques que des substances dissimilaires, obéissant aux lois de l'affinité, se décomposent pour créer de nouvelles substances?

La même chose ne doit-elle pas avoir lieu pour les parties élémentaires qui entrent dans l'organisation animale, lorsqu'elles passent à l'état morbide, et, par suite de leur altération combinée, ne se forme-t-il pas une sorte de réaction propre à créer de nouveaux produits, et à faire varier leurs propriétés suivant les modifications que peut subir l'altération de ces mêmes parties?

Le point de vue sous lequel je viens de présenter la formation du virus vénérien tend spécialement à en faire connaître le caractère, la nature intime.

Quant à la spontanéité de son développement, elle a été soupçonnée depuis long-temps. *Benoît Véroli*, cité par *Astruc*, dit que le mal vénérien peut se produire sans avoir été communiqué. *Huber*, médecin allemand, a adopté cette opinion. *M. Cullerier* a vu des malades présenter chaque année à son observation des symptômes vénériens bien constatés; et tout en tenant compte des erreurs auxquelles il pouvait être entraîné sous ce rapport, ce praticien expérimenté inclinait à penser que, dans certains cas, la maladie peut se développer spontanément. *MM. Richond, Devergie* et beaucoup d'autres sont du même avis.

La spontanéité du virus vénérien semblerait devoir être jugée aujourd'hui par l'affirmative; mais une autre question se présente à cet égard, celle de savoir si ce virus peut se développer individuellement ou s'il exige le concours des

deux sexes. *M. Cullerier* semblerait être du premier avis, d'après une citation de *M. Devergie*, à propos d'ulcères survenus à la gorge chez de vieilles femmes et observés par cet honorable praticien, ce qui le portait à se demander si la syphilis ne peut pas se développer spontanément.

Pour éclairer davantage la question sur la *génération spontanée* du virus syphilitique, j'emprunterai à la *Gazette des hôpitaux*, du 21 mars 1840, l'analyse d'une leçon de l'Hôpital des Vénéériens.

« Ceux qui ont admis la possibilité de cette espèce de développement spontané, *M. Richond*, par exemple, ont dit qu'il n'y avait pas besoin de contagion, de coït suspect, d'infection primitive pour produire des symptômes tout à fait analogues. Ainsi, 1° une fille d'auberge, qui n'avait pas eu de traces d'accidens primitifs, présente des symptômes constitutionnels; 2° un jeune homme a des relations avec une femme: il s'écorche le frein; l'examen de la femme démontre qu'elle est tout à fait saine; quelque temps après cet individu est pris d'ulcérations, d'un écoulement violent, d'une éruption de syphilides; 3° *M. Jourdan* raconte que, pendant la campagne d'Allemagne, trois officiers passant la nuit avec la même femme, elle contracte une vaginite, le premier des militaires une blennorrhagie bâtarde, le second une blennorrhagie. Le pus est le véhicule ordinaire de la contagion; mais on a pensé que la salive, la sueur, le lait, le sperme, le souffle même, pouvaient également lui servir de moyen de transmission. Cela peut avoir lieu dans quelques circonstances: on a cité des individus qui avaient transmis la syphilis par éjaculation. Un jeune homme avait l'habitude d'éjaculer sur le ventre d'une femme mariée qu'il avait pour maîtresse. Celle-ci présenta au bout d'un certain temps un chancre auprès de l'ombilic (*CULLERIER*). » On a cité des malades qui avaient contracté la syphilis pour avoir couché dans des draps qui avaient servi à un syphilitique.

Une demoiselle contracta une blennorrhagie en flairant un bouquet qui lui avait été donné par un jeune homme : « Mademoiselle, lui dit *Petit Radet*, ne flairez jamais ces bouquets que devant votre mère, et je vous garantis que pareil accident ne se renouvellera pas. » On sait encore que le cardinal Volsey fut accusé d'avoir donné la vérole au roi d'Angleterre en lui parlant à l'oreille. Jusqu'à un certain point quelques uns de ces faits sont explicables, mais non pas à la manière de ceux qui ont voulu en faire un argument contre le mode de transmission du virus. Dans ces cas, différens liquides animaux, différens parties de l'économie, des corps étrangers même, tels que le sperme, l'urine, la sueur, le lait, la salive, la peau, les muqueuses, ont servi de véhicule, soit par le transport direct, soit en étendant, en délayant le produit morbide; ces véhicules sont accidentels, secondaires, s'il nous est permis d'employer cette expression.

Les réflexions que j'ai présentées sur la formation du virus syphilitique laissent entrevoir que je suis d'un avis contraire. Je crois que les affections d'apparence syphilitique qui se manifestent individuellement ne peuvent pas donner lieu à l'ensemble des phénomènes qui appartiennent au virus vénérien.

Des raisonnemens qui précèdent je déduis les propositions suivantes : 1° le virus syphilitique, ainsi que tous les virus, est une matière délétère provenant de la combinaison de plusieurs fluides animaux altérés et viciés; 2° tous les virus diffèrent entre eux en raison de la nature des humeurs chimiquement combinées qui entrent dans leur composition, et ont pour caractère commun de se transmettre par le contact et l'inoculation.

MM. Cullerier et Rattier définissent ainsi la syphilis : C'est une affection multiforme et complexe qui paraît procéder d'une cause unique à laquelle on a imposé le nom de *virus vénérien*. Cette affection est contagieuse par contact immé-

diat, et surtout par inoculation, et se transmet principalement par le coït avec les personnes infectées, souvent aussi par l'application sur la peau dénudée ou sur les membranes muqueuses des produits de sécrétion morbide fournis par les parties affectées.

Le virus a été reconnu de tout temps; c'est lui que *Benedict* appelle *Teinture vénérienne*; *Hunter*, *Poison morbide vénérien*; d'autres; *Lues venerea*, ferment délétère. Quelques personnes pensent que la syphilis et la plupart des malades reconnaissent pour cause des myriades d'animalcules infusoires que l'on peut voir à l'aide du microscope, et tout le monde a lu dans la *Gazette des Hôpitaux* les recherches de M. Raspail à ce sujet : il est fâcheux qu'il n'ait pas publié la fin de son travail.

Nous empruntons aux *Archives générales de médecine* le passage suivant, qui renferme l'énoncé de la découverte faite par M. Donné, sur la nature intime de la sécrétion syphilitique : « Le pus sécrété autour du gland affecté de chancre ou de simple balanite, est le seul qui m'ait présenté au microscope des animalcules vivans; ces animalcules diffèrent peu du *vibrio tineaosa* de Muller... Le pus sécrété en tout autre point du corps, quelque altéré qu'il fût, ne m'a jamais rien présenté de semblable. Du pus pris sur un chancre du gland et qui contenait des vibrions, ayant été inoculé, produisit une pustule; cette pustule fut ouverte et le liquide qui s'en échappa fut recueilli avant d'avoir subi l'influence de l'air; examiné au microscope, il présenta une innombrable quantité de mêmes vibrions. Le pus des bubons syphilitiques, celui des chancres secondaires situés ailleurs que sur le gland, ne contiennent pas d'animalcules; celui de la blennorrhagie n'en présente pas non plus. Il n'en existe pas chez la femme dans le mucus vaginal à l'état normal; mais dans la vaginité, la matière des écoulemens présente non seulement des vibrions, mais un animalcule particulier d'une grosseur

notable, etc.... L'existence de ces animalcules est-elle liée à la nature de la maladie, à la spécificité de l'écoulement? C'est ce qu'on ne peut pas encore dire. Je répéterai seulement qu'on ne le trouve pas dans le mucus vaginal à l'état sain... L'élément vénérien est-il nécessaire à la production de cet infusoire?... » (*Archives générales de médecine*, septembre 1836, t. XII, p. 119.)

L'homme ne naît pas avec le germe de toutes les maladies, mais seulement avec l'aptitude à recevoir des impressions qui peuvent les produire, impressions aussi variables que le monde physique et moral; ce qui explique la disparition de certaines affections morbides qui ont existé autrefois, les modifications que d'autres ont éprouvées par la succession des temps, et l'apparition de maladies nouvelles. Ainsi la lèpre, cette horrible maladie regardée autrefois comme héréditaire, n'existe plus parmi nous, et quelques auteurs, parmi lesquels se range M. Lagneau, ont cru voir dans la syphilis une dégénérescence lépreuse. En outre, il est certain que le mal vénérien n'est pas aussi dangereux aujourd'hui qu'il l'a été à des époques plus reculées.

Je ne prétends pas reproduire tout ce qui a été avancé sur la nature du virus vénérien, et donner ainsi une triste idée des incertitudes de l'esprit humain; mais je désire cependant que mon opinion à ce sujet puisse être comparée aux idées qui sont aujourd'hui les plus accréditées.

Dumas et MM. Marc et Nacquart ont donné une définition du virus dont la contradiction peut faire croire qu'il ne s'agit que d'une chose toute imaginaire sur laquelle chacun peut asseoir ses rêveries. Les auteurs qui nient l'existence du virus vénérien, en ont fait le principal argument de leur thèse.

Voici le caractère du virus tel qu'il a été reconnu par les médecins que je viens de citer.

Dumas appelle virus tout principe qui produit une irrita-

tion peu proportionnée à sa force inhérente dans les parties soumises à son action immédiate, et dont les effets, quoique variables en raison des causes générales qui les modifient à l'infini, suivent néanmoins une marche constante sous ce rapport qu'ils sont toujours relatifs à la nature et aux qualités de la matière agissante.

Cette définition, si compliquée qu'il faut la méditer pour en saisir le sens, contiendrait une idée vraie si l'auteur a voulu dire, comme cela me semble, que les virus agissent par un principe qui leur est propre, et que les effets qu'ils produisent ont une marche constante, mais non régulière, à laquelle sont subordonnés tous les phénomènes accessoires qui accompagnent leur action: ce serait une définition de leur manière d'agir, mais non de leur nature.

Suivant M. Nacquart, un virus est un principe, un germe qui, toujours identique, ne fait que se transporter d'un individu à un autre, presque sans s'altérer, et qui produit des maladies essentiellement les mêmes, quels que soient les temps, les circonstances et les lieux dans lesquels on les observe.

M. Nacquart s'est aussi attaché à déterminer les propriétés d'action du virus; mais il ne dit rien de leur nature particulière: « C'est un principe, c'est un germe; » ceci est bien vague.

Selon M. Marc, c'est un liquide particulier qui possède incontestablement la faculté contagieuse, dont la plus petite quantité renferme toutes les conditions nécessaires au développement de la maladie, et suffit pour la reproduire toujours absolument la même.

C'est un liquide particulier. Cela n'apprend rien sur la nature du virus. Le reste de la définition de M. Marc ne s'applique qu'à leurs propriétés d'action.

M. Jourdan a longuement disserté sur la faculté que MM. Marc et Nacquart accordent aux virus de reproduire

constamment une maladie identique, et il s'empare des nombreux phénomènes que produit la syphilis pour contester l'existence de cette faculté. Eh bien, je crois que MM. Marc et Nacquart avaient à la pensée, en rédigeant leurs articles, le fait relevé par M. Jourdan, et qu'ils ont voulu dire *par la propriété de reproduire une maladie constamment la même*, non pas un phénomène isolé, mais un ensemble de phénomènes identiques, ce qui compléterait le sens de leur définition sans la rendre pour cela plus explicite sur la nature propre du virus, mais ce qui n'autoriserait pas la critique de M. Jourdan.

A l'appui de leur opinion sur la non existence du virus vénérien, les partisans de ce système s'élèvent au moins avec une apparence de raison contre la faculté qu'on lui accorde généralement d'être toujours contagieux.

Voici comment s'explique M. Jourdan à ce sujet :

« Les parties atteintes d'une affection dite syphilitique ne fournissent pas toutes une matière capable de produire une irritation morbide sur les surfaces saines qui en sont arrosées, et celles même qui exhalent une pareille matière n'en donnent pas dans toutes les circonstances, ni à toutes les époques de leur durée. Les végétations sèches, par exemple, ne sont pas contagieuses, non plus que les ulcères consécutifs et la plupart des éruptions cutanées, sinon même toutes.

» La gonorrhée ne possède également cette propriété qu'autant que l'*inflammation qui en constitue l'essence* subsiste à un certain degré d'intensité. Il suit donc de là que, même dans le cas où on suppose l'économie saturée du virus, elle ne communique pas la propriété contagieuse à toutes les matières purulentes ou puriformes qui sont le produit de son action.

» Ainsi, les idées qu'on attache au mot *virus* ne sont point applicables à la matière qui rend certaines affections appe-

lées vénériennes susceptibles de se transmettre à des personnes saines.

» Il est incontestable que les exhalaisons puriformes ou purulentes qui s'échappent des surfaces phlogosées ou ulcérées à la suite du coït, possèdent, dans certaines circonstances, la propriété de faire naître des phénomènes d'irritation sur une surface saine mise en contact avec elles.

» Qu'on donne ensuite le nom qu'on voudra au pus doué de cette qualité, pourvu qu'on exclue celui de *virus* dont le rejet n'entraînerait pas celui de la contagion, ni même l'inoculation, comme le pense M. Cullerier neveu. »

On voit que M. Jourdan accepte tous les effets morbides qui peuvent survenir à la suite du coït, mais qu'il les attribue seulement à une irritation, et que le caractère de ces effets dépend toujours du degré de l'irritation et de la nature des surfaces sur lesquelles elle exerce son action. Il n'y a que le mot *virus*, en ce sens qu'il exprimerait une idée constante de contagion, que M. Jourdan n'accepte pas.

Un autre médecin non contagioniste, M. Richond, dit, au sujet des chancres ou ulcères vénériens :

« Après avoir fait un grand nombre d'observations, on conçoit que je dois être amené à considérer les formes diverses que présentent les ulcères, comme des produits de l'irritation diversifiés suivant son intensité, sa durée et son siège, et à penser que les prétendus signes de la vérole n'appartiennent pas à l'action d'un virus. Je fus confirmé dans cette manière de voir par une observation que je fis, et qu'ont faite les auteurs, que les ulcères du gland, de la peau, de la verge, des bourses, n'ont pas le même aspect que ceux du prépuce, et que les signes qui, tels que la dureté des bords, leur coupe perpendiculaire, la couenne grisâtre de leur centre, sont donnés comme patognomoniques, ne conviennent que rarement à ceux-ci. » Mais, de ce que les auteurs auraient donné comme constans les signes des ulcères